



Compte-rendu de la réunion ordinaire du Conseil d'Administration du 03 juin 2024

Le Conseil d'Administration s'est réuni le lundi 3 juin 2024 à 17h30 à la Maison des Associations (salle des Bruyères) à Guidel en présence de : Jean Perrin, Alain Le Gall, Danielle Philippe, Daniel Le Diréach, Marie Lionelle Tabel, Nicole Filliol, Elisabeth Nicolle, Robert Déjardin, Yves Malvoisin, Jacky Simon, Geneviève Doudeau, Daniel Plat, Françoise Téroute et Laurent Mesnigé.

Absents excusés : Didier Marchand, Michel Moren.

Défibrillateur LIFEAZ

Le président ouvre la séance en donnant à nouveau la parole à Christophe Pipolo membre de Guidel Rando qui assiste au CA pour ce point particulier au sujet du défibrillateur cardiaque connecté CLARK de la jeune société française LIFEAZ (sujet présenté lors du CA du 08 avril dernier).

Une visio-conférence est initiée avec la commerciale de la société. Pour mémoire, le défibrillateur à vocation domestique a l'avantage d'être entièrement automatique, compact, résistant, léger (1,3 kg), d'une utilisation simple et fiable, transportable partout. Il guide vocalement et visuellement en 3 étapes : le placement des électrodes, l'analyse du rythme cardiaque et le massage cardiaque. Son coût public est de 1200€ avec une garantie de la batterie de 4 ans. Fourni avec une paire électrodes enfants et adultes à remplacer tous les 2 ans.

Au terme des questions-réponses, l'offre commerciale de la société est un prix par unité à la location de 24,99€ TTC par mois au lieu de 35,99€ TTC prix public et à l'achat par unité sur la base de 4 appareils à 999€ TTC avec une sacoche de transport au lieu de 1200€ TTC prix public.

A la location, le pack de sérénité est inclus avec un suivi et une maintenance assurés, le renouvellement gratuit le moment venu des électrodes et de la batterie. A l'achat le pack sérénité est de 60€ par an.

A défaut, le prix d'une batterie neuve ou d'un jeu d'électrodes est de 120€ l'unité.

Aucune décision n'est prise lors du CA. La commerciale de LIFEAZ va transmettre un devis par mail.

Retour sur le séjour à BITCHE : La réussite du séjour est partagée par l'ensemble des participants. Le président présente la situation administrative d'un dossier qui reste à gérer avec l'assurance dans le cadre d'une annulation avant le départ. A ce stade l'assurance a rejeté le dossier en raison d'incohérences. Rien ne garantit un résultat positif mais le dossier sera à nouveau plaidé auprès de l'assurance.

A l'avenir pour l'ensemble des voyages, outre rappeler à chaque participant sa responsabilité première dans les informations renseignées dans le dossier administratif, en interne il sera également nécessaire de renforcer le contrôle de chaque dossier.

TRO GWIDEL Un bilan immédiat sur la participation a été fait par message à tous, un retour plus complet sera effectué et présenté lors de l'AG d'automne.

La dernière facture étant désormais reçue, le bilan financier est positif de l'ordre de 1300€.

Le président va réunir courant septembre les responsables du groupe de travail du TRO GWIDEL pour finaliser le bilan.

VOYAGES

Trek itinérant en Suisse Normande du 24 au 29 juin : Les dossiers administratifs ont été déposés et remis au président pour visa.

WE à Guérande les 11,12 et 13 octobre : 60 participants, complet. Une difficulté est apparue lors de la confirmation des 10 chambres supplémentaires demandées, la responsabilité est totalement du ressort de l'hébergeur. Néanmoins, sur les 10 chambres demandées en complément seules 3 chambres ont été en définitive accordées. Une démarche est actuellement en cours pour proposer des regroupements par 3 ou 4 participants sur appel téléphonique.

WE à Dinan : Tout OK. Reste à caler une visite d'un moulin à marée avec la cohérence de la marée. Les campings-cars éventuels ne pourront pas approcher certains sites, un covoiturage entre les participants sera proposé.

Séjour en Catalogne : Le choix de l'organisation du séjour par l'association Guidel rando sous immatriculation tourisme avec l'appui de Sud Evasion a été retenue, la finalisation du prix définitif est à venir.

Grand Bornand : 41 préinscriptions, il reste des places disponibles.

Trek au Maroc : possibilité d'intégrer des groupes de Ploërmel, 6 places restent disponibles. Information à tous à suivre avec les informations et points de contact.

Cotisations 2024-2025 : La part fédérale sera effectivement augmentée de 2,60€, portant le montant de la licence IRA de 28,25€ à 30,85€.

Après échanges, le CA s'accorde pour une cotisation globale à 45€ portant la cotisation à Guidel Rando de 13,75€ à 14,15€,

Pour les membres du CA : cotisation globale de 15€ à 16€,

Pour LCMA + 20€ (sans changement) portant la cotisation à 65 €,

Pas d'information à ce jour sur l'opération Super U (bons de 5 €). A venir.

Tarifs covoiturage : rappel de l'article 8 du règlement intérieur sur le covoiturage qui prévoit le principe de la « participation financière maximale fixée chaque année par le CA de juin pour la saison suivante, participation définie au départ ». Participation validée pour la saison 2024-2025 à hauteur maximale de 30 centimes d'euro par km et par voiture sur la base de 4 passagers, sans changement par rapport à l'année 2023-2024.

Infos diverses :

Les mercredis découverte. Un bilan sera fait à la rentrée. Un premier retour mitigé a été fait par un représentant de la mairie loin d'être totalement objectif au vu des encadrants de Guidel rando. L'association a reçu 270€ pour sa participation,

Préparation du World Clean Up Day du 21 septembre : Nettoyage des déchets sur les chemins et les plages à partir de la plage de la Villeneuve Ellé, Il est prévu fin juin une réunion avec l'ensemble des partenaires.

Pique nique du 13 juin : RDV commun à Saint Laurent à 12h30, apéritif offert par l'association.

Chaque groupe organise sa marche du jour. Un sondage des participants sera fait lors des marches de ce jeudi.

Pass rando juin 2024 : Sur proposition du président, création d'un Pass rando pour les nouveaux inscrits à la marche pour le mois de juin à 8€ : accord du CA

Organisation sous l'égide de Guidel Rando d'une sortie à la journée pendant l'été 2024 : en prévision projet du tour de Quiberon à la journée 36 km, WE du 04 ou 11 juillet à confirmer : accord du CA

LCMA : Fin de saison le samedi 29 juin avec une sortie « lever du soleil » en prévision. Pendant juillet et août, l'activité continue en mode libre.

Réunion pour les plannings du 2ème semestre : 17 juin à 17h30 salle des bruyères

Réunion des participants au trek suisse normande : 17 juin.

Réunion du secrétariat pour actualisation dossier inscriptions de rentrée : 19 août à confirmer

Françoise Terroute informe qu'elle quittera le CA la saison prochaine et qu'elle ne poursuivra pas en qualité de responsable de la commission Voyages.

Alain Le Gall rappelle qu'il ne sera plus secrétaire après l'AG d'octobre. Il restera membre du CA.

Prochain CA : le 01 juillet 2024 salle des bruyères à 17h30.